Nations Unies S/PV.4540



Conseil de sécurité

Cinquante-septième année

Provisoire

4540e séance

Mercredi 22 mai 2002, à 21 h 35

New York

Président :	M. Jayakumar	(Singapour)
Membres :	Bulgarie	M. Katzarski
	Cameroun	M. Chungong Ayafor
	Chine	M. Wang Donghua
	Colombie	M. Franco
	États-Unis d'Amérique	Mme Connelly
	Fédération de Russie	M. Konuzin
	France	M. Moutalib
	Guinée	M. Boubacar Diallo
	Irlande	M. Corr
	Maurice	Mme Réhaut
	Mexique	M. Peralta
	Norvège	M. Brattskar
	République arabe syrienne	M. Wehbe
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Mme Howe-Jones

Ordre du jour

Admission de nouveaux Membres

Note du Secrétaire général (S/2002/558)

02-39530 (F)



La séance est ouverte à 21 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Admission de nouveaux Membres

Note du Secrétaire général (S/2002/558)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Dans une lettre datée du 20 mai 2002 adressée au Secrétaire général, le Président et le Premier Ministre de la République démocratique du Timor oriental ont présenté la demande d'admission de leur pays à l'Organisation des Nations Unies. Cette lettre a été distribuée dans le document S/2002/558.

Conformément aux dispositions de l'article 59 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, à moins que le Conseil n'en décide autrement, le Président du Conseil renvoie la demande d'admission à l'examen du Comité d'admission de nouveaux Membres. En conséquence, si je n'entends pas de proposition contraire, je vais renvoyer la demande d'admission de la République démocratique du Timor oriental au Comité d'admission de nouveaux Membres pour qu'il l'examine et fasse rapport à ce sujet.

Si je n'entends pas d'objections, il en est ainsi décidé.

Je propose que le Comité d'admission de nouveaux Membres se réunisse demain à 10 heures, dans la salle de conférence 7, en vue d'examiner la demande d'admission de la République démocratique du Timor oriental à l'Organisation des Nations Unies.

La séance est levée à 21 h 40.

und_gen_n0239530_docu_n